



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six,
Le 5 février à dix-neuf heures,

Le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle d'honneur de la mairie de Morteau, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Date de convocation : 29/01/2026

Date d'affichage : 29/01/2026

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 16
- votants : 19

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 20
- procurations : 7
- **nombre total de voix exprimées : 27**

Etaient présents :

Cédric BÔLE, Marie-Paule BRAND, Anthony CUENOT, Bernard JACQUET, Denis LEROUX, Roland MARTIN, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Stéphanie PARSY, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMAIN.

Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Pascal GODIN, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Christian MOREL.

Etaient absents :

Léon BONVALOT, Jean-Noël CUENOT, Francine MISERE, Daniel PRIEUR, Amandine RAPENNE, Elisabeth REDOUTEY, Christelle VUILLEMIN.

Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT.

**Objet : DE2026-04: Poursuite des études des forêts et milieux associés du Doubs Franco-Suisse :
secteur Goumois Indevillers**

Contexte de l'action

Lors des visites des instances nationales dans le cadre de la candidature du PNR, le Conseil National de Protection de la Nature a demandé d'étudier la mise en place d'un renforcement des aires protégées fortes sur le territoire.

Le patrimoine naturel du territoire est riche, globalement préservé, avec une grande biodiversité. Le climat de type montagnard se conjugue à une géographie très hétérogène (monts, plateaux, gorges ...) permettant d'y trouver de nombreux espaces naturels de qualité renferment une richesse faunistique et floristique qui ponctue des paysages tout aussi diversifiés

Les espaces forestiers de la vallée du Doubs sont particulièrement visés par ces enjeux, comme le stipule l'AVIS N°2011-04 du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté. Ce secteur forestier dont le pendant suisse bénéficie d'un classement au titre des sites « Emerald », abrite des habitats, une flore et un faune à fort potentiel écologique. Cependant peut d'inventaire et aucune cartographie d'habitat existe.

Objectifs de l'action

L'action 2026 vise à poursuivre l'amélioration de la connaissance des milieux naturels et des espèces présentes le long du Doubs Franco-Suisse. Elle s'attache à identifier les enjeux écologiques associés à ces milieux et à proposer des outils de protection ou de gestion adaptés aux besoins identifiés (zonages, protections réglementaires). Cette étape s'inscrit dans un objectif global : inventorier l'intégralité du tronçon du Doubs Franco-Suisse d'ici 2027, afin de mettre en place des mesures durables pour préserver la biodiversité et les habitats naturels de ce secteur frontalier.

Descriptif de l'action

Le marché initial avait pour objectif de réaliser une cartographie des habitats et un inventaire de la faune et de la flore patrimoniales dans la zone ZNIEFF de Type 1, située entre le Saut du Doubs et Biaufond, couvrant environ 690 hectares. Cette étude visait à définir et localiser les enjeux écologiques et à proposer des zonages de protection (APB, APHN, réserves naturelles, Natura 2000, ENS) en fonction des enjeux identifiés.

L'action 2025 avait pour objectif d'étendre l'étude à une nouvelle zone, couvrant le secteur de Biaufond à Goumois et correspondant à une partie de la ZNIEFF de Type 2 "LE DOUBS FRANCO - SUISSE" sur environ 1260 hectares. L'action 2026 étendra les études sur la fin de la ZNIEFF de Type 2 "LE DOUBS FRANCO - SUISSE", entre Goumois et Indeillers, sur environ 590 hectares. Elle poursuivra la cartographie des habitats et l'inventaire de la faune et de la flore, tout en proposant des zonages de protection et de gestion adaptés aux nouveaux enjeux identifiés dans cette zone élargie.

Partenaires / ressources

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne-Franche-Comté ; Office national des forêts de Franche comté ; Centre national de la propriété forestière de Bourgogne Franche-Comté.

Budget· **Dépenses**

Dépense d'investissement		Fonds DREAL		Total	
Poste de dépense	Coût	%	€	%	€
Recrutement d'un cabinet d'étude et d'inventaire	50 000	100	50 000	100	50 000
Total	50 000	100	50 000	100	50 000

· **Recettes**

Nom	%	Montant (HT)	Montant (TTC)
DREAL	100	-	50 000

Après en avoir délibéré, le bureau décide :

- D'autoriser le président à engager l'action, solliciter les crédits et passer les marchés.

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 27	Exprimés (en voix) : 27
- pour : 27	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,
le Président
Denis LEROUX



Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le



ID : 025-200096295-20260205-DE2026_04-DE